

PAS DE MOUSTIQUE TIGRE CHEZ MOI

EMPECHEZ-LE DE PONDRE ET OUVREZ L'OEIL

Éliminez tous les lieux favorables à la ponte et signalez tout moustique actif de jour sur la plateforme nationale www.moustiques-suisse.ch



Supprimez tous les objets qui retiennent de l'eau (jouets, etc) Videz min. 1x/semaine les coupelles et autres récipients où s'accumule de l'eau



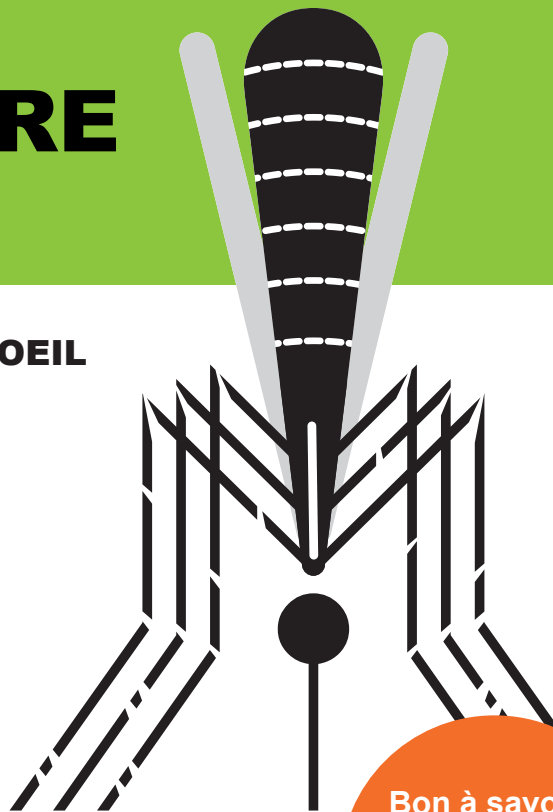
N'utilisez pas les insecticides du commerce qui détruisent les prédateurs du moustique tigre



Fermez hermétiquement tous les récipients qui ne peuvent pas être vidés (pied de parasol, réservoir, etc)



Dans les grosses coupelles, mettez du sable pour éviter l'eau stagnante



Bon à savoir :

80% des populations de moustiques tigres se développent dans les zones privées

Le moustique tigre s'est installé sur le territoire communal : ne lui laissez aucune chance chez vous !



TRAITEZ LES LARVES

Dans les communes où le moustique tigre est installé, vous pouvez traiter les larves à votre domicile si toutes ces conditions sont réunies :



- ✓ Vous avez éliminé tous les lieux de ponte potentiels.
- ✓ Vous ne traitez que les endroits difficiles d'accès (ex. descente de chenaux, accumulation d'eau sur les balcons/terrasses etc).
- ✓ Uniquement durant la période de développement des populations de moustiques tigre (mai à octobre).

COMMENT FAIRE ?



- Vous achetez une dose de larvicide VectoBac®G.
- Un sachet de 50 g suffit pour une saison dans une habitation.
- Vous respectez le mode d'emploi et le dosage : 1 mesure 1 fois par semaine.



Consultez ici le traitement contre le moustique tigre



Téléchargez ici le mode d'emploi du larvicide VectoBac®G